

Journal

De l'Aire à l'Argonne

JANVIER 2023

#7



SOMMAIRE

Edito / infos pratiques
Sobriété énergétique
Mobilité / Economie
Scolaire et périscolaire
Voirie
L'Air'Ados / Vie associative
La Fondation du Patrimoine

p.2
p.3
p.4
p.5
p.6
p.7
p.8

Communauté de Communes



www.cc-aireargonne.fr





4^{ÈME} ÉDITION DES « TROPHÉES ACHETEURS AGRILOCAL 2022 »

Depuis près de 9 ans, notre Communauté de Communes s'est engagée dans une démarche d'approvisionnement local pour la restauration collective. Ce sont plus de 700 convives qui bénéficient de repas confectionnés avec des produits de qualité issus majoritairement du territoire.

Nous nous rapprochons des objectifs de la loi EGALIM avec 44% de produits durables dont 15,4% en bio. L'adhésion à la plateforme « Agrilocal », mise en place par le Département de la Meuse, a permis de respecter pleinement la réglementation en matière de commande publique.

Notre engagement a été récompensé par la remise du trophée National Agrilocal dans la catégorie « Autres restaurants collectifs » qui a eu lieu le 21 novembre 2022 à Paris.

Cette distinction nous revient grâce au travail quotidien de l'ensemble du personnel du service restauration. Merci à eux !

Je vous souhaite une bonne lecture et mes meilleurs vœux à toutes et à tous !

La Présidente,

Martine AUBRY

DÉCHETTERIES : CALENDRIER ET HORAIRES D'OUVERTURE



VAUBECOURT

Période	Lundi	Mercredi	Samedi
Du 1 ^{er} avril au 30 sept.	16h-19h	14h-19h	9h-12h et 14h-19h
Du 1 ^{er} oct. au 31 mars	14h-17h	14h-17h	9h-12h et 14h-17h

VILLE DEVANT BELRAIN

Période	Lundi	Mercredi	Samedi
Du 1 ^{er} avril au 30 sept.	15h-18h	15h-18h	14h-18h
Du 1 ^{er} oct. au 31 mars	13h30-16h30	13h30-16h30	14h-16h30

LA CODECOM À VOTRE ÉCOUTE !

Horaires d'ouverture des bureaux :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h (16h le vendredi)

42, rue Berne - 55250 BEAUSITE / Tél : 03 29 70 61 17

27, rue du Mont - 55260 VILLOTTE SUR AIRE / Tél : 03 29 75 06 22

contact@cc-aireargonne.fr

PÔLE SCOLAIRE

Sarah LECHOT

scolaire@cc-aireargonne.fr / Tél : 03 29 70 61 17

PÔLE PETITE ENFANCE

Cécilia GERVAISE

petite-enfance@cc-aireargonne.fr / Tél : 03 29 75 00 68 - 07 49 33 69 66

PÔLE JEUNESSE / ADOS

Virginie KUBLER

accueiladolescents@cc-aireargonne.fr / Tél : 03 29 75 00 35 - 07 68 72 80 96

PÔLE SENIORS

poleseniors@cc-aireargonne.fr / Tél : 03 29 75 00 23

ASSOCIATIONS ET VIE CULTURELLE

Noémie LOMBARD

culture-liensocial@cc-aireargonne.fr / Tél : 03 29 75 03 26

HABITAT, TOURISME, ÉCONOMIE, NUMÉRIQUE, SANTÉ

Cécilia ELKAÏM

developpement@cc-aireargonne.fr / Tél : 03 29 70 61 17

ORDURES MÉNAGÈRES ET RIVIÈRES

Paméla ANTONI

environnement@cc-aireargonne.fr / Tél : 03 29 70 61 17

ASSAINISSEMENT ET COMMUNICATION

Corinne COQU

assainissement@cc-aireargonne.fr

communication@cc-aireargonne.fr / Tél : 03 29 70 61 17

Directrice de la publication :

La Présidente de la Codecom De l'Aire à l'Argonne

Réalisation : Service Communication de la Codecom De l'Aire à l'Argonne

Impression : Imprimerie de l'Encre

Crédits photos : L'Est Républicain, Département de la Meuse

Tirage : 3 400 exemplaires



Sobriété énergétique

Face à la flambée des coûts de l'énergie et au contexte économique actuel, la Communauté de Communes a mis en place plusieurs actions visant à réduire les consommations d'énergie (électricité, gaz, carburant).

SUIVI DES CONSOMMATIONS DES BÂTIMENTS

Afin de maîtriser la consommation des bâtiments, un suivi des consommations est réalisé mois par mois. Ce suivi permet de suivre les efforts de réduction de la consommation énergétique des bâtiments et de définir des ajustements de gestion si une baisse des consommations n'est pas observée.

RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

>> Dans la majorité des bâtiments publics occupés, le chauffage est plafonné à 19°C en journée et abaissé à 16°C en période inoccupée.

>> Dans les écoles, le chauffage est maintenu à 21°C en journée. La nuit et le weekend, il est abaissé à 17°C.

>> Dans les locaux sportifs, le chauffage est plafonné à 16°C en journée et abaissé à 13°C en période inoccupée. Les vestiaires sont maintenus à 21°C.

>> Une optimisation de l'usage des bâtiments est faite. Il s'agit de concentrer et de densifier l'utilisation des bâtiments pour limiter le chauffage.

>> De petits travaux peu coûteux sont réalisés régulièrement : isolation des tuyaux de chauffage, réglage des menuiseries, étanchéité...

ADOPTER DES GESTES FAVORABLES À L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Chaque usager des équipements publics met en œuvre des gestes permettant la réduction des consommations énergétiques des bâtiments. Une attention particulière est portée à l'extinction de l'éclairage, l'utilisation du chauffage, l'extinction des appareils électriques en veille...



LES AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Dans le cadre du dispositif d'aides CLIMAXION, issu de la collaboration ADEME-Région Grand Est, et dont l'objectif est d'accompagner les collectivités vers la transition énergétique, un audit énergétique a été réalisé sur 11 bâtiments intercommunaux.

Au-delà d'un état des lieux concernant la consommation d'énergies et le coût énergétique, ces diagnostics ont permis de définir des hypothèses servant à estimer les potentielles sources d'économies d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables pour ces bâtiments.

L'objectif final est de définir un programme de rénovation énergétique sur le parc de bâtiments de la Communauté de Communes pour les années à venir.

COÛT DES AUDITS :

23 750 € HT subventionnés à hauteur de 80 % (Etat (DETR) et ADEME-Région Grand Est)



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2019, le territoire de la Communauté de Communes a produit 371 GWh d'énergie renouvelable pour une consommation énergétique totale de 283 GWh.

La mobilité, une affaire qui roule !

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), publiée au Journal officiel le 26 décembre 2019, transforme en profondeur la politique des mobilités, avec un objectif simple : des transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres. Elle s'est traduite localement par la prise de compétence d'organisation des mobilités en mars 2021 de 80 % des Communautés de Communes meusiennes (dont la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne). Une partie des actions sont déclinées dans les missions confiées aux Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR).

Afin de transformer les contraintes en opportunités et d'améliorer le quotidien des meusiens, les collectivités, dans le cadre d'une coopération inter-PETR et en partenariat avec le Département de la Meuse, lancent un réseau de mobilité : **Roul'en Meuse**.



Par la mise en place de ce réseau, le déploiement de Roul'en Meuse permet aux habitants de bénéficier d'un panel de solutions de mobilité (covoiturage, auto-stop organisé, offres de mobilité dite "inclusive", etc.) visant à sortir de l'autosolisme et de permettre à chacun de réaliser quelques économies sur ses trajets du quotidien.

L'enjeu majeur de ce dispositif est de renforcer le lien social entre les habitants en faisant appel à la solidarité et la communauté qui sont des valeurs fondamentales de la ruralité. Roul'en Meuse vise la mise en relation directe des habitants pour faciliter leurs déplacements sur le territoire.



Inscrivez-vous à la lettre d'info en scannant le QR Code



Voyager avec le réseau FLUO55 sur notre territoire

J'habite à Triaucourt, comment me rendre en Bus à Bar le Duc (Gare Multimodale) ?

Service à la demande : Tous les mardis (sur réservation) avec la ligne **55D-06**.

>> Aller : Départ : **9h00** / Arrivée : **10h00**

>> Retour : Départ : **12h30** / Arrivée : **13h30**

>> Coût : **8 € AR** ou 4,60 € AR après achat d'un carnet de 10 tickets à 23 € auprès du conducteur.

Via Circuit scolaire : Attention uniquement sous réserve de places disponibles. Coût du trajet identique à la ligne 55D-06.

J'habite à Villotte sur Aire, comment me rendre en Bus à Bar le Duc (Gare Multimodale) ?

Service à la demande : Du lundi au samedi (sur réservation) avec la ligne **55D-05**.

>> Aller : Départ : **7h46** / Arrivée : **8h07**

>> Retour : Départ : **12h15** / Arrivée : **12h36**

>> Coût : **8 € AR** ou 4,60 € AR après achat d'un carnet de 10 tickets à 23 € auprès du conducteur.



Service à la demande : réservation au 03 24 33 77 98
Recherchez votre trajet sur le site : www.fluo.eu

Alexis Grand Est, au service des porteurs de projet

Afin d'accompagner les grandes mutations industrielles qui ont frappé la Lorraine au début des années 80, Alexis a été créé en 1982, avec pour objectif de favoriser la diffusion de l'esprit entrepreneurial, notamment auprès de populations les plus éloignées de l'idée d'entreprendre. Aujourd'hui, Alexis Grand Est accompagne des projets de création, transmission, ou développement d'entreprises.

La Communauté de Communes possède un partenariat depuis de nombreuses années avec l'association Alexis.

Entre 2017 et 2021 ce sont 21 créateurs d'entreprises sur le territoire qui ont été rencontrés et accompagnés. Cet accompagnement aura permis la création et la consolidation de 7 entreprises sur le territoire qui ont généré 11 emplois.

Si vous avez un projet de création, transmission ou développement de votre entreprise n'hésitez pas à contacter Alexis Grand Est !

Pour plus de renseignements :

Alexis Grand Est

Zone Saint Jacques II

5 rue Alfred Kastler

03 83 92 30 70 - contact@alexis.fr

www.alexis.fr



ZOOM SUR le concours Trajectoires organisé par ALEXIS et le lauréat Olivier LENORMAND

Entrepreneur du territoire de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne, Olivier LENORMAND, a été lauréat du concours Trajectoires.

A l'âge de 45 ans, il a décidé de se lancer dans l'entrepreneuriat et a créé le 9 mars 2020 son entreprise de plâtrerie, carrelage, isolation, faïence, peinture sur la commune de LAVOYE.

Ce qu'il apprécie c'est le travail de conseil inhérent à son métier. Il a fait l'acquisition d'un véhicule en juillet 2021 et a embauché un salarié fin 2021. Son carnet de commandes est bien rempli pour les prochains mois !

La Communauté de Communes lui a remis un prix de 2 000 € pour l'accompagner dans le développement de son entreprise. M. LENORMAND a également bénéficié d'une aide à l'investissement dans le cadre du FISAC dont 620 € de la Communauté de Communes.



Marie-Cécile GEORGE, Vice-Présidente en charge du développement économique ; Olivier LENORMAND, lauréat ; Christian WEISS, Maire de Lavoie

Scolaire et périscolaire



Ecole primaire «Les Crayons de l'Argonne» à Triaucourt

L'éducation est un service public dont l'organisation et le fonctionnement sont assurés par l'Etat. La Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne a la compétence scolaire, ce qui signifie que, sur notre territoire, la collectivité a la charge des écoles publiques.

Elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, la reconstruction, les réparations, l'équipement, le fonctionnement, l'entretien ...

Par conséquent, le recrutement et la gestion des ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) incombent à la Codecom. Les ATSEM sont en effet, des agents de la collectivité.

La collectivité gère les transports occasionnels dans le cadre d'activités pédagogiques ou scolaires (piscines, spectacles, visites ou autres sorties). Elle met également en place un service d'accompagnement et de surveillance pour les circuits de transport scolaire.

NOS GROUPES SCOLAIRES



L'Ecole du Bonh'Aire à Pierrefitte sur Aire
Chemin des Auchottes
03 29 70 74 57

Directrice : Mme Marie-Pierre DANTE



L'Ecole du Pré Vert à Génicourt sous Condé
Chemin de la Gare
03 29 75 70 21

Directrice : Mme Karine FLOSSE



L'Ecole de la Vallée de l'Aire à Nubécourt
Rue Raymond Poincaré
03 29 70 69 90

Directrice : Mme Cindy CHENET



L'Ecole Les Crayons de l'Argonne à Triaucourt
Rue du Commandant Laflotte
03 29 70 71 40

Directrice : Mme Céline KIEFFER



Groupe scolaire de Vaubecourt à Vaubecourt
Rue Ernest Chaudron
03 29 76 89 28

Directrice : Mme Sophie GEILLER

NOS GARDERIES

Chaque groupe scolaire accueille un service de garderie
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
Matin dès 7h / Soir jusqu'à 19h

>> Garderies annexes :

Rembercourt-Sommaise et Chaumont sur Aire
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
Matin dès 7h / Soir jusqu'à 19h

SUR NOTRE TERRITOIRE, C'EST :

5 écoles / 23 classes / 447 élèves / 1 collège

La Communauté de Communes participe à la scolarité de vos enfants :

- >> **42 €** par élève pour l'achat de fournitures, livres, manuels...
- >> **105 €** par élève pour les classes découvertes
- >> **Prise en charge du transport occasionnel (piscines, spectacles...) à hauteur de 22 500 € en 2022**
- >> **Prise en charge des entrées à la piscine à hauteur de 10 700 € pour l'année scolaire 2021/2022**



La voirie en chantier...

La Communauté de Communes assure les travaux d'entretien et d'investissement sur les rues et voies reconnues d'intérêt communautaire. La liste des voies a été établie en concertation avec les communes.

Aujourd'hui, 80 kms de voies revêtues sont de compétence intercommunale :

>> dont 24 kms de voies communales de liaisons intercommunales,

>> et 56 kms de voies communales.

Cette compétence porte uniquement sur la partie réservée à la circulation des véhicules et correspondant à la bande de roulement réalisée en enrobé ou en bicouche. Un budget annuel est réservé à cet effet.

TRAVAUX DE RÉFECTION EN 2022...



13 445 mètres

de voiries ont fait l'objet de travaux



BUDGET HT

>> SOCOGETRA : **132 344,12 €** d'enrobés coulés à froid

>> EIFFAGE : **183 286,45 €** de préparation et voiries intercommunales

>> EUROVIA : **216 023,48 €** de préparation et voiries communales (travaux réalisés par délégation de maîtrise d'ouvrage)

>> COLAS : **60 885 €** d'enrobés projetés pour le rebouchage des trous.

>> Campagne annuelle de fauchage sur les voies intercommunales : **1 900 €**



Rythme de croisière pour « L'Air'Ados »

L'Air'Ados est un groupe de jeunes du territoire de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne qui s'engage et porte des projets pour valoriser leur territoire et ses habitants.

Le collectif a vu le jour en été 2021 et est ouvert à tous les jeunes âgés de 12 à 17 ans qui sont motivés.

Ce collectif a choisi son nom et va bientôt travailler sur un futur logo. Les décisions sont prises de manière collective et le groupe est accompagné par Virginie KUBLER, coordinatrice du pôle jeunesse du CIAS De l'Aire à l'Argonne.

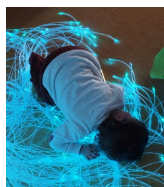
Les jeunes travaillent actuellement à l'élaboration de « Give Box » ou « Boîte à dons » installées sur le territoire ; ce sont des boîtes qui permettent de donner une seconde vie à des objets sous le principe suivant « Je ne m'en sers plus, je le donne. Tu ne t'en sers plus, je le prends ». En complément de leurs projets, les jeunes ont aussi l'occasion de se retrouver lors de camps ados organisés par le CIAS.



L'Air'Ados pose une Give Box à Condé-en-Barrois en présence de Mme le Maire

Contact : Virginie KUBLER

Pôle Jeunesse - 03 29 75 00 35 / 07 68 72 80 96



NOUVEAUTE AU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) !

En Janvier 2023, le Relais Petite Enfance ouvrira une salle d'éveil sensoriel au sein du CIAS de Villotte-sur-Aire. Sur rendez-vous, les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte pourront venir découvrir un environnement lumineux, relaxant et chaleureux.

Contact : Cécilia GERVAISE - Pôle Petite enfance - 03 29 75 00 68 / 07 49 33 69 66

VIE ASSOCIATIVE

PLUME D'HIVER SURVOLE DE L'AIRE A L'ARGONNE LE DIMANCHE 5 FÉVRIER 2023 À NUBÉCOURT

L'association PLUME pour Passion Littéraire de l'Union Meusienne des Ecrivains organise la 10^{ème} édition de son salon PLUME D'Hiver.

Présidée par l'écrivain et conteur, Pierre LOMBARD, l'association vise à promouvoir la création littéraire en Meuse.

En amont du Salon PLUME D'Hiver, les auteurs membres de l'association interviendront dans les établissements scolaires du primaire au collège, les bibliothèques du territoire, au sein des Mercredis Récréatifs et auprès des personnes âgées et ce pendant les quinze jours qui précèdent.

Ainsi les membres de l'association tiennent à porter la culture de l'écriture et de la lecture au plus près du public et à tout âge.

Lors du salon, le public aura l'occasion de découvrir les créations des auteurs : nouvelles, poésie, littérature enfant, histoires locales et régionales etc...



Contact : Noémie LOMBARD

Pôle Associations et Vie culturelle - 03 29 75 03 26

AGENDA DES SORTIES 2023

JANVIER

Samedi 28 janvier - Cinéma à 20h30 - salle des fêtes de Triaucourt - CFC Seuil d'Argonne

Samedi 28 janvier - Rembercourt-Sommaise : Représentation théâtrale de la Troupe Les Apprentis

FÉVRIER

Lundi 6 février - Réouverture de la Ferme de Woimbey

Dimanche 12 février - Critérium départemental UFOLEP de tennis de table sur la journée au gymnase de Triaucourt

Samedi 25 Février - Carnaval : défilé dans le village / Cinéma à 20h30 salle des fêtes de Triaucourt

MARS

Samedi 18 mars - Cinéma à 20h30 salle des fêtes de Triaucourt

Vendredi 31 mars - Seuil d'Argonne : De 18h30 à 21h30 et 1^{er} avril de 9h00 à 13h00 : Bourse aux vêtements printemps / été des ROUDOUDOUS

AVRIL

Samedi 8 avril - Chasse aux œufs dans Aubercy - Ouvert à tous sur inscription - Goûter offert

Samedi 22 avril - Cinéma à 20h30 salle des fêtes de Triaucourt

Du 15 au 30 avril - Animation spéciale Pâques à la Ferme de Woimbey - Chasse aux œufs - Période des vacances de Pâques

MAI

A partir du 1er mai - Lancement de la saison estivale à la Ferme de Woimbey "Choisis ton Parcours-Aventure"

Dimanche 7 mai - Seuil d'Argonne : Sidérants : exposition de vieilles voitures - 10h à 12h tours gratuits

Samedi 13 mai - Cinéma à 20h30 salle des fêtes de Triaucourt

Du 18 au 21 mai - Grande Traversée de l'Argonne

Dimanche 21 mai - Beaulieu en Argonne : Randonnée l'Argonnaise organisée par l'ACT

Dimanche 28 mai - Seuil d'Argonne : Brocante des ROUDOUDOUS

JUIN

Samedi 17 juin - Cinéma à 20h30 salle des fêtes de Triaucourt

Vendredi 23 juin - Fête de la musique à l'école de Triaucourt

La Fondation du Patrimoine

Sauvegarder et valoriser votre patrimoine !

25 ANS D'EXISTENCE

La Fondation du Patrimoine est un organisme privé à but non lucratif reconnu d'utilité publique depuis 25 ans. Elle peut notamment, à travers son label, apporter son aide financière aux propriétaires privés et bailleurs. Les collectivités sont également concernées.

ZONES CONCERNÉES

Le label reconnaît l'intérêt patrimonial d'un immeuble privé non protégé au titre des monuments historiques bâti ou non – bâti (parcs et jardins) :

- situé dans les zones rurales, bourgs et petites villes de moins de 20 000 habitants,
- situé en Site Patrimonial Remarquable (SPR),
- en dehors de ces zones, non-habitable caractéristique du patrimoine rural : pigeonnier, lavoir, four à pain, chapelle, moulin...

Ainsi les propriétaires privés et les bailleurs peuvent profiter des aides afin de sauvegarder et/ou de valoriser leur patrimoine.

BÉNÉFICIAIRES DU DISPOSITIF

Des critères d'éligibilité ont été définis pour bénéficier des aides de la Fondation du Patrimoine :

- L'édifice doit être d'intérêt patrimonial,
- Les travaux ne doivent pas avoir débuté,
- Les travaux doivent être visibles depuis la voie publique,
- La qualité de la restauration extérieure est prise en compte.

Le label est valable 5 ans et n'est pas soumis à un plafond de revenu ni à un montant de travaux.

LES AIDES ATTRIBUÉES AUX LABELISÉS

Grâce au label attribué par la Fondation du Patrimoine, vous pouvez bénéficier des aides suivantes :

- Aide directe de la fondation : 2% minimum des travaux,
- Avantage fiscal : déduction de 50 % du minimum du montant des travaux du revenu imposable (100 % si vous êtes propriétaire bailleur. Si vous n'êtes pas imposable, possibilité d'obtenir un avoir forfaitaire),
- Cumulable avec le programme d'aide au ravalement de façade mis en place par la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne.



FONDATION



DU PATRIMOINE

Contact :

Madame Anne-Marie MERLIN
Déléguée départementale de la Meuse
06 41 78 32 80
anne-marie.merlin@fondation.org
www.fondation-patrimoine.org

VOUS SOUHAITEZ RÉNOVER, RÉHABILITER, CONSTRUIRE, AMÉNAGER, AGRANDIR ?

Bénéficiez de conseils « sur mesure » et gratuits !

Les architectes conseillers du **CAUE** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Meuse vous accompagnent dans vos projets.

Que votre projet soit modeste ou ambitieux, ils mettent leur savoir-faire à votre disposition pour vous guider dans vos réflexions, et vous orienter dans vos choix et vos démarches.



Pour prendre rendez-vous :

03 29 45 77 68
contact@caue55.fr

La participation de la Communauté de Communes au CAUE s'est élevée en 2022 à **0,70 € / habitant soit 4 629,80 €**.



PANNEAU POCKET

Alerte météo, coupures de réseaux et tout autre événement : Soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre Communauté de Communes en téléchargeant l'application Panneau Pocket.

- >> Rechercher CC De l'Aire à l'Argonne et cliquez sur  pour les ajouter à vos favoris. Même procédure pour suivre l'actualité de votre commune.
- >> Simple et gratuit et 100% anonyme
- >> Accessible également depuis votre ordinateur : app.panneaupocket.com

